

Dépenses d'emploi, de formation et d'orientation en Guadeloupe

Les dépenses d'emploi, de formation et d'orientation professionnelles (Efop) réalisées en Guadeloupe s'élèvent à 940 millions d'euros en 2015, soit 1,0 % de l'ensemble des dépenses régionalisées. Cette proportion est supérieure au poids de la région dans la population française (0,6 %). L'accueil, l'information, l'accompagnement et l'orientation (14,5 % des dépenses hors indemnisation chômage et mesures zonées contre 10,2 % au niveau national) ainsi que la formation professionnelle initiale hors alternance (37,0 % contre 22,5 %) y sont importants, tandis que la formation continue n'en représente que 10,1 % (contre 19,6 %). L'indemnisation des demandeurs d'emploi est également plus en retrait, avec 37,2 % du total des dépenses (contre 49,7 % France entière).

Un taux de chômage élevé

En Guadeloupe, le taux de chômage est nettement supérieur à la moyenne nationale (29,4 % selon le recensement, contre 14,0 % pour la France entière). Il est plus élevé pour toutes les tranches d'âge et tous les niveaux de diplôme ; chez les 16-25 ans, il atteint 52,7 % (contre 28,4 %). Le niveau de qualification des actifs est moindre : 25,1 % d'entre eux sont diplômés du supérieur (contre 36,0 %), tandis que 29,7 % sont non diplômés ou détenteurs d'un CEP ou du Brevet (contre 18,5 %).

La part de la formation professionnelle initiale dans le second cycle du secondaire est plus importante que sur l'ensemble du territoire (41,9 % des effectifs contre 37,9 %). Cet écart est d'autant plus marqué dans le supérieur (27,2 % contre 20,8 %). Les apprentis sont légèrement plus concentrés dans le second cycle du secondaire (67,4 % du total des effectifs de l'apprentissage contre 65,3 % au national) ; cependant, ils représentent une plus faible proportion de la formation professionnelle secondaire (11,2 % contre 28,5 %).

Une formation professionnelle initiale (hors alternance) développée, une formation continue plus en retrait

Le total des dépenses engagées est supérieur au poids de la région dans la population française, à l'instar de la dépense par actif (5 277 € pour 3 152 € à l'échelle nationale). Rapportée cette fois au PIB régional, la dépense Efop est beaucoup plus élevée (11,6 % contre 4,5 % pour la France entière).

L'alternance occupe une proportion des dépenses hors indemnisation chômage et mesures zonées¹ inférieure à la moyenne nationale (5,1 % contre 13,6 %), ce qui est largement imputable à des données manquantes ; de plus, l'apprentissage est peu implanté dans la région. La formation initiale (hors alternance) est beaucoup plus représentée (37,0 % contre 22,5 %)², à l'inverse de la formation professionnelle continue pour les personnes en recherche d'emploi (5,9 % du total des dépenses hors indemnisation et mesures zonées contre 11,2 % au niveau national). La dépense pédagogique par personne en recherche d'emploi est plus faible (148 € contre 548 €). La formation continue des actifs occupés est moins développée (4,1 % hors indemnisation et mesures zonées contre 8,4 %).

Une indemnisation chômage moins importante

Les politiques d'emploi se situent à un niveau similaire à la moyenne nationale (31,2 % des dépenses hors indemnisation chômage et mesures zonées contre 31,1 %). Les dépenses d'aide, d'accompagnement et d'orientation (AIOA) occupent une place plus importante (14,5 % contre 10,2 %) ; toutefois, la dépense d'AIOA par demandeur d'emploi est moindre (990 € contre 1 121 €).

L'indemnisation chômage mobilise une plus faible proportion du budget (37,2 % contre 49,7 %). Les allocations de solidarité y sont d'un poids supérieur : en particulier, l'ASS en représente 20,9 % (9,0 % au national). L'indemnisation par demandeur d'emploi indemnisé est équivalente (15 353 € contre 15 497 €).

¹ En raison de l'importance des mesures zonées dans les Drom et pour des raisons de comparabilité, on déduit cette somme du calcul des poids relatifs des différentes catégories de dépenses.

² La catégorie « formation professionnelle initiale » se limite pour cette édition aux dépenses retracées dans le compte de l'Éducation nationale, à l'exclusion des autres ministères et notamment de l'Agriculture. Pour des raisons de disponibilité des données, elle n'inclut pas les financements des régions à destination des lycées professionnels.

Emploi et chômage par tranche d'âge en 2014

	Guadeloupe	France entière
Part de PIB régional dans le PIB français (2014)	0,4 %	100 %
Taux de chômage au sens du recensement	29,4 %	14,0 %
16-25	52,7 %	28,4 %
26-54	28,4 %	12,1 %
55-64	18,1 %	10,7 %
Taux d'emploi au sens du recensement	50,4 %	64,4 %
16-25	19,6 %	36,3 %
26-54	61,6 %	79,7 %
55-64	45,2 %	45,2 %
Taux de chômage au sens du BIT	23,8 %	10,3 %

Source : Insee - Recensement de la population 2014, PIB régionaux 2014, Eurostat - chômage BIT 2014, Pôle emploi - DEFM.

Structure de la population active et taux de chômage par niveau de diplôme en 2014

	Guadeloupe		France entière	
	Structure de la population active	Taux de chômage au sens du recensement	Structure de la population active	Taux de chômage au sens du recensement
Diplômés du supérieur	25,1 %	12,9 %	36,0 %	8,2 %
Baccalauréat	21,2 %	27,6 %	20,1 %	14,1 %
CAP/BEP	24,0 %	32,7 %	25,4 %	15,3 %
Aucun diplôme, CEP, Brevet	29,7 %	42,0 %	18,5 %	23,5 %
Ensemble	100 %	29,4 %	100 %	14,0 %

Source : Insee - Recensement de la population 2014.

Structure de la formation professionnelle en 2015

	Guadeloupe	France entière
Part de l'enseignement professionnel dans le second cycle du secondaire	41,9 %	37,9%
Part d'apprentis dans l'enseignement professionnel (second cycle secondaire)	11,2 %	28,5%
Part d'apprentis du secondaire dans les effectifs de l'apprentissage	67,4 %	65,3%
Part de l'enseignement professionnel dans le supérieur	27,2 %	20,8%
Part de demandeurs d'emploi ayant suivi une formation	11,3 %	15,9%

Sources : Depp, Dares, Insee - RP 2014.

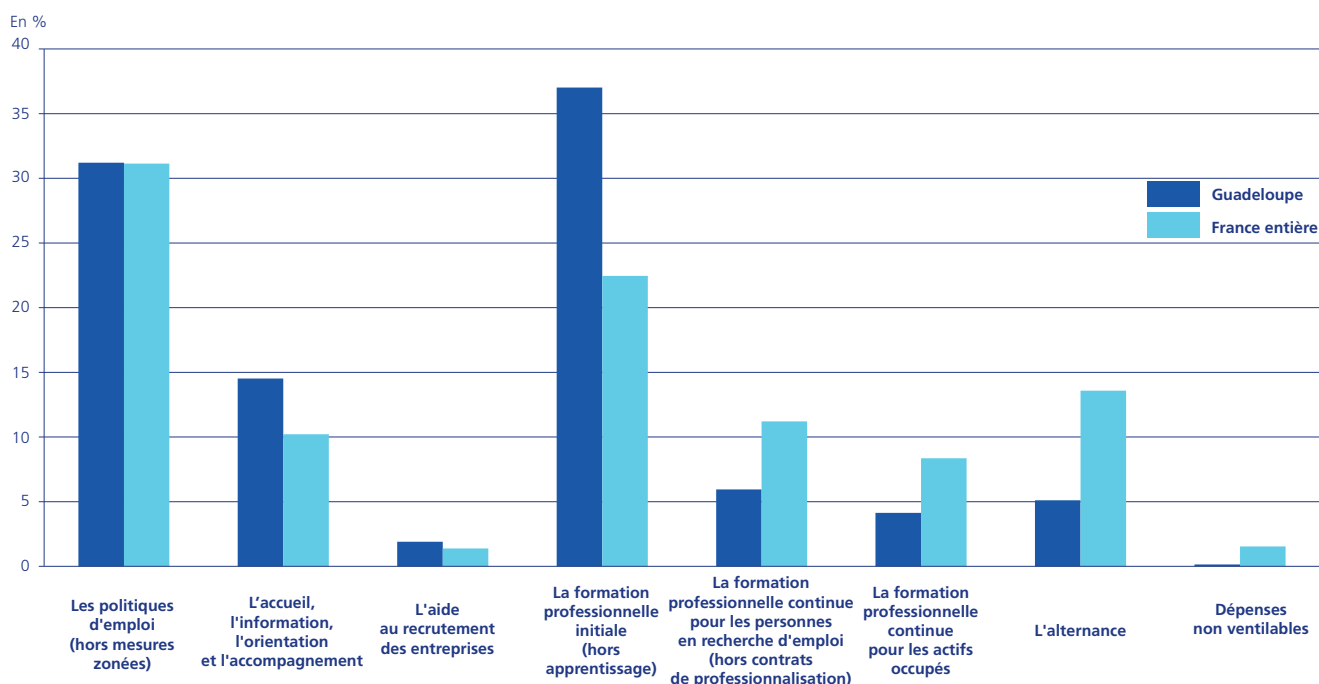
Indicateurs généraux sur les dépenses d'emploi et de formation en 2015

Indicateurs généraux	Guadeloupe	France entière
Dépense totale en part de PIB (PIB 2014)	11,6 %	4,5 %
Dépense moyenne par actif (16 à 64 ans)	5 277 €	3 152 €
Dépense en emplois aidés par demandeur d'emploi de longue durée	2 429 €	4 946 €
Indemnisation par demandeur d'emploi indemnisé	15 353 €	15 497 €
Dépense d'orientation et d'accompagnement par PRE (16 à 64 ans)	990 €	1 121 €
Dépense d'apprentissage par apprenti	8 292 €	13 162 €
Dépense de contrat de professionnalisation par bénéficiaire	6 474 €	5 537 €
Dépense de formation continue à destination des personnes en recherche d'emploi par PRE (16 à 64 ans)	148 €	548 €
Dépense de formation continue à destination des actifs occupés par actif occupé (16 à 64 ans)	112 €	133 €

Note : pour les dépenses de formation continue, les allocations et rémunérations ne sont pas prises en compte.

Sources : Dares - Dépenses Efop 2015, Insee - RP 2014, Pôle emploi.

Répartition des dépenses Efop 2015 par grande catégorie (hors indemnisation du chômage)



Note : les allocations et rémunérations hors indemnisation du chômage sont prises en compte.

Source : Dares - Dépenses Efop 2015.

Dépenses d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement : prépondérance de l'accompagnement renforcé

La part des dépenses consacrée à l'AIOA est plus élevée hors indemnisation chômage que la moyenne sur l'ensemble du territoire (14,5 % hors indemnisation chômage et hors mesures zonées contre 10,2 %). Les ressources allouées à l'accompagnement renforcé (50,8 % contre 39,6 % des dépenses d'AIOA) sont très supérieures, ce qui est cohérent avec le fort taux de chômage et le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée (18,8 % des actifs contre 5,1 % pour la France entière). Le suivi est également plus doté (14,8 % contre 12,7 %).

A travers l'accompagnement renforcé, Pôle emploi finance une plus grande partie des fonds attribués à l'AIOA (81,9 % contre 63,3 % au niveau national). Dans la mesure où l'aide à la création d'entreprise est plus en retrait (4,8 % contre 15,7 %), l'Unédic, qui en est le contributeur principal, est moins présent (4,4 % contre 14,8 %).

Prépondérance des emplois aidés

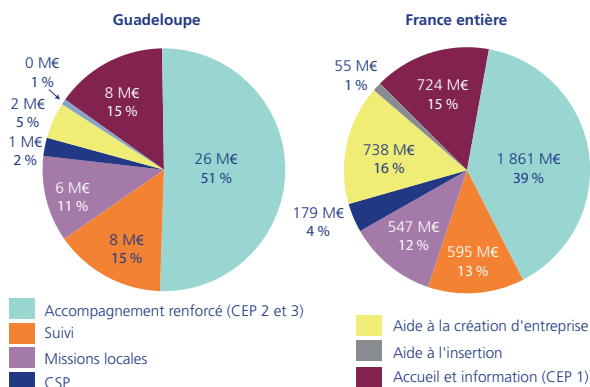
Les politiques d'emploi mobilisent une proportion des dépenses Efp hors indemnisation chômage et mesures zonées équivalente au niveau national (31,2 % contre 31,1 %). Les mesures sectorielles sont relativement discrètes, avec 8,8 % des dépenses totales de politiques d'emploi allouées à ce type de dispositif contre 43,3 % sur l'ensemble du territoire ; leur part est cependant supérieure à la moyenne des Drom (7,0 % hors Mayotte). Les mesures zonées sont très présentes : elles en composent 67,6 % (contre 9,2 % au national et 60,3 % pour les Drom hors Mayotte).

Les contrats aidés marchands et non marchands (emplois d'avenir, contrats d'accompagnement dans l'emploi) sont prépondérants (77,5 % des dépenses hors mesures sectorielles et zonées pour une moyenne de 60,3 %), ce qui est à rapprocher d'une population éloignée de l'emploi plus nombreuse. En revanche, la dépense en emplois aidés par demandeur d'emploi de longue durée est beaucoup moins élevée (2 429 € contre 4 946 €), ce qui est à rapprocher de ces effectifs importants. En raison d'associations intermédiaires peu financées, l'insertion par l'activité économique est moins dotée (7,9 % hors mesures sectorielles et zonées contre 13,1 %). C'est aussi le cas des mesures en faveur des personnes handicapées (9,2 % contre 21,2 %).

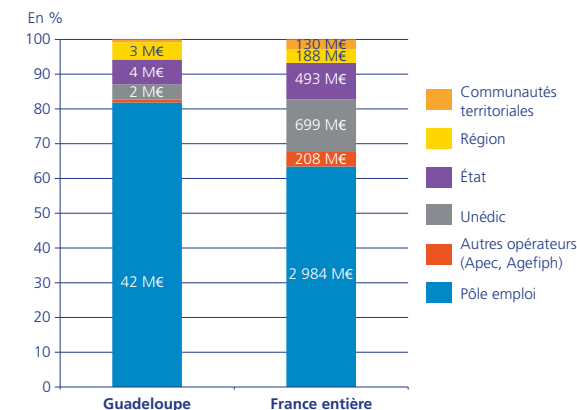
Les dépenses d'alternance sont moins axées sur l'apprentissage, dont elles se composent à 65,5 % (83,4 % France entière) ; le coût par apprenti est également moindre (8 292 € contre 13 162 €). Toutefois, ces sommes plus faibles résultent en partie de données manquantes. Les dépenses de contrat de professionnalisation par bénéficiaire sont supérieures à la moyenne (6 474 € contre 5 537 €).

L'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement

Parts des différents dispositifs dans les dépenses en 2015 (hors rémunération)



Parts des différents financeurs dans les dépenses en 2015

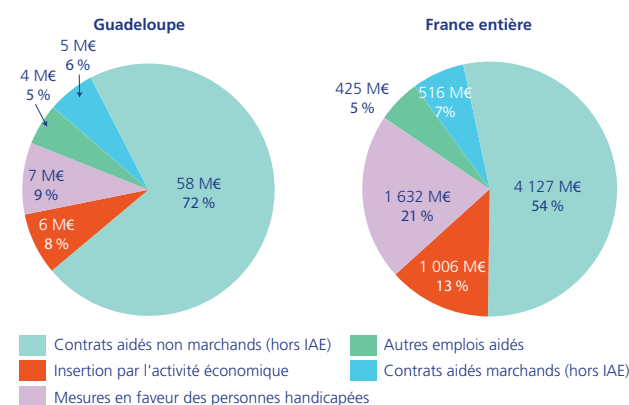


Note : pour des raisons de lisibilité, seules les parts supérieures à 1 % de la dépense totale sont indiquées sur le graphique.

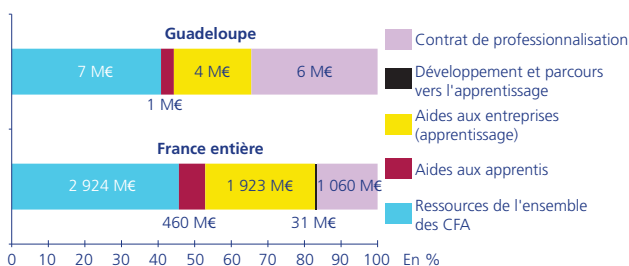
Source : Dares - Dépenses Efp 2015.

Les politiques d'emploi (hors mesures sectorielles et zonées)

Parts des différents dispositifs dans les dépenses en 2015



Parts des différents types de dépenses d'alternance en 2015



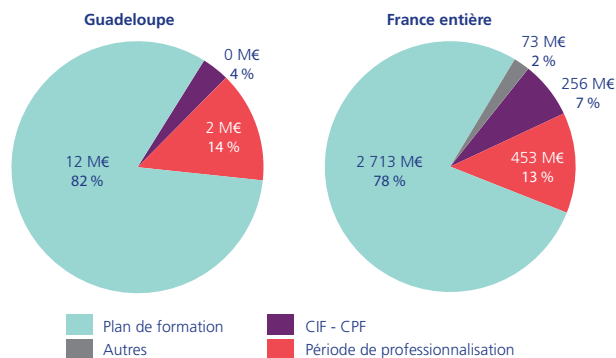
Source : Dares - Dépenses Efp 2015.

Une formation continue des actifs occupés moins développée

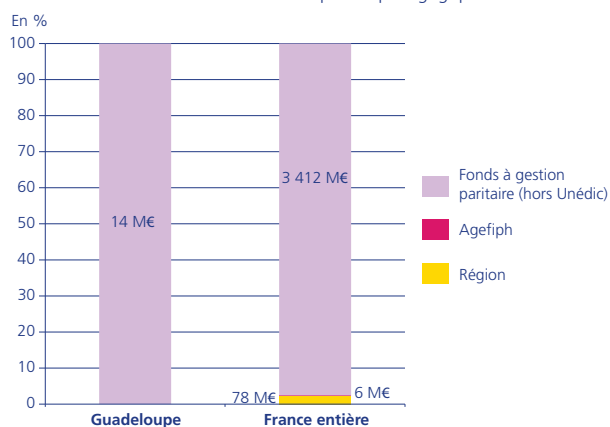
La formation continue des actifs occupés est moins présente (4,1 % des dépenses hors indemnisation chômage et mesures zonées contre 8,4 % au niveau national)³. Le plan de formation y est prépondérant (82,2 % des dépenses pédagogiques contre 77,6 % en France). Le CIF et le CPF sont peu développés (3,5 % contre 7,3 %). Les fonds à gestion paritaire (hors Unédic) financent la totalité des dépenses pédagogiques.

La formation professionnelle continue des actifs occupés

Parts des différents types de formation dans les dépenses pédagogiques en 2015



Parts des différents financeurs dans les dépenses pédagogiques en 2015



Source : Dares - Dépenses Efp 2015.

Une formation continue des personnes en recherche d'emploi axée sur l'insertion

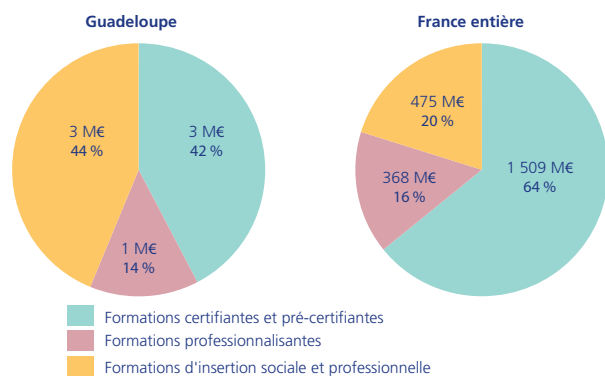
La formation continue (hors alternance) pour les personnes en recherche d'emploi (PRE) occupe une proportion des dépenses hors indemnisation chômage et mesures zonées inférieure à la moyenne nationale (5,9 % contre 11,2 %). La place de la rémunération y est plus conséquente (63,6 % du total de la catégorie contre 55,4 % en France). La dépense pédagogique par personne en recherche d'emploi est moindre (148 € contre 548 €).

Les formations certifiantes et pré-certifiantes représentent une moins grande part des dépenses hors rémunération (42,3 % contre 64,2 % au niveau national). Toutefois, cet écart semble principalement dû à des données manquantes sur les financements accordés par la région. Les formations d'insertion (43,7 % contre 20,2 %) sont beaucoup plus importantes, notamment grâce aux sommes fournies par la région (0,9 % des dépenses totales des régions sur ce type de formation). Les formations professionnalisantes sont à un niveau relativement proche (13,9 % des dépenses hors rémunération contre 15,7 %).

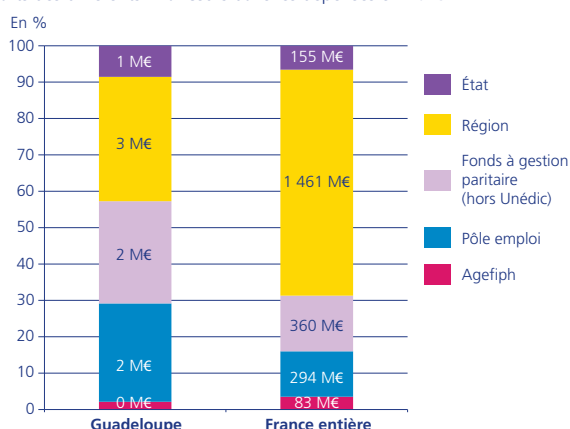
La région contribue moins qu'en moyenne aux dépenses hors rémunération (34,2 % contre 62,1 %), probablement en raison de données manquantes. Mécaniquement, les parts de Pôle emploi (27,0 % contre 12,5 %) et des fonds à gestion paritaire (hors Unédic) (28,1 % contre 15,3 %) sont donc beaucoup plus élevées.

La formation professionnelle continue des personnes en recherche d'emploi

Parts des différents types de formation dans les dépenses pédagogiques en 2015 (hors alternance)



Parts des différents financeurs dans les dépenses en 2015



Source : Dares - Dépenses Efp 2015.

³ À noter que, pour cette catégorie, une grande part des financements provient des dépenses directes des entreprises, qui se situent hors du champ de l'étude.

Précautions de lecture

Le compte rendu et l'analyse des dépenses Efop constituent un exercice nouveau qui reste perfectible. Les retours sur ce travail bénéficieront aux exercices suivants. Nous souhaitons attirer l'attention du lecteur sur quelques limites.

Certaines données sont encore manquantes ou incomplètes, notamment dans les dépenses de formation professionnelle initiale sous statut scolaire : celles-ci se limitent pour cette édition aux dépenses retracées dans le compte de l'Éducation nationale, à l'exclusion des autres ministères et en particulier de l'Agriculture. Pour des raisons de disponibilité, elles n'incluent pas les financements des régions à destination des lycées professionnels.

Les données relatives aux formations sanitaires et sociales restent à ce stade partielles ; leur complétion nécessitera un ajustement de l'enquête auprès des conseils régionaux.

Retracer les dépenses d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement est un travail novateur qui a nécessité un fort investissement des opérateurs ; il reste en construction.

Le périmètre n'intègre pas les dépenses directes des ménages et des entreprises (cf. méthodologie ci-après). De plus, les dépenses ont été dans la mesure du possible réparties par dispositif en cherchant à minimiser les dépenses de structure non fléchées (approche en coût complet).

Chaque dépense est liée à un financeur (Opca, Pôle emploi, FPSPP, État, collectivités locales, etc.). L'approche retenue est celle du financeur-décideur (ibid.). Toutefois, compte tenu des nombreux financements croisés et des transactions intermédiaires, l'affectation des dépenses pour ce premier exercice procède encore pour partie de financements finaux. Le Cnefop et la Dares œuvrent à l'élaboration de données plus précises afin d'assurer un suivi plus systématique de ces flux.

Ce travail est le fruit d'une collaboration régulière avec les Crefop qui ont transmis leurs analyses et leurs remarques. Il convient néanmoins de préciser que le rapport lui-même n'a pas été soumis à leur validation.

En ce qui concerne les volets régionaux, il importe de signaler des précautions supplémentaires.

Les différents indicateurs sont calculés en l'état des données et des travaux en cours. En leur qualité de moyenne, ils ne peuvent refléter les éventuelles disparités au sein d'une même région. Par ailleurs, certaines données contextuelles comme celles issues du recensement ne sont pas encore disponibles pour 2015.

L'exercice des dépenses Efop 2015 a montré des carences dans le renseignement de l'enquête annuelle de la Dares auprès des conseils régionaux. Certaines corrections ont déjà pu être apportées ; cette source est vouée à se stabiliser lors des prochains exercices.

Il convient de ne pas confondre les différents indicateurs utilisés pour caractériser le chômage : le taux de chômage au sens du recensement, celui au sens du BIT (enquête Emploi), les effectifs de DEFM (données administratives de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi) et le taux de chômage localisé (calculé par l'Insee à partir de l'enquête Emploi et des DEFM).

Concernant les régions d'outre-mer, les données sont plus parcellaires et parfois plus difficiles à régionaliser ; aussi, une prudence accrue est-elle nécessaire dans leur interprétation. Enfin, dans le cas de Mayotte, les données insuffisamment représentatives n'ont pas permis d'élaborer un volet spécifique.